

Village *Mon* *Sainte-Marguerite*

— www.ville-saintemarguerite.fr — — contact@vsm88.fr —



sommaire

- <i>le mot du maire</i>	<i>page 3</i>
- <i>commémorations patriotiques</i>	<i>page 4</i>
- <i>événements de fin d'année</i>	<i>page 6</i>
- <i>cérémonies et fêtes</i>	<i>page 8</i>
- <i>actualités municipales</i>	<i>page 10</i>
- <i>travaux et projets</i>	<i>page 12</i>
- <i>vie scolaire et périscolaire</i>	<i>page 14</i>
- <i>vie associative ...</i>	<i>page 16</i>
- <i>nos aînés</i>	<i>page 22</i>
- <i>état civil</i>	<i>page 23</i>
- <i>environnement et cadre de vie</i>	<i>page 24</i>
- <i>prochainement à sainte-marguerite</i>	<i>page 26</i>
- <i>agenda</i>	<i>page 28</i>

• **Directeur de la publication** : André BOULANGEOT.
• **Rédaction** : Denis ANTOINE, André BOULANGEOT, Rachel FLON,
Richard GRANDJEAN, Nadia GUIDAT.
• **Maquette** : Richard GRANDJEAN.

• **Crédit photos** : Mairie de Sainte-Marguerite.
• **Tous droits réservés** : Mairie de Sainte-Marguerite.
• **Dépôt légal** : 1^{er} trimestre 2024.
• **Impression** : l'Ormont Imprimeur.



Chères Margaritaines, chers Margaritains,

Nous voici arrivés à un peu plus de la moitié du mandat 2020-2026.

Aux deux "années Covid" a succédé la crise engendrée par l'envolée du coût des énergies, c'est la première fois depuis trente ans que des maires ne savent plus comment boucler leur budget, alors que c'est "l'alpha et l'omega" de toute action municipale !

À quoi bon être élu, présenter un programme, donner de son temps si on se retrouve dans l'incapacité de faire ce pour quoi on a été élu !

Malgré cela nous avons, mon équipe que je tiens à remercier et moi-même, continué à œuvrer pour faire avancer les programmes que nous vous avons présentés lors des élections de mars 2020, quelque peu perturbés par la crise Covid.

Le projet de construction du groupe scolaire avance bien, le début des travaux est prévu pour fin février début mars, avec toujours comme objectif l'ouverture pour la rentrée de septembre 2025.

Quant au lotissement "Charlemagne", il est pour l'instant retardé suite à l'avis défavorable de l'ARS ayant nécessité la réalisation d'études du sol, et l'attente du retour imminent du plan de gestion qui découlera des résultats d'analyses. C'est le niveau de coût de mise en œuvre des mesures imposées par ce plan qui conditionnera la poursuite du projet ou conduira à son abandon pur et simple !

Les études concernant le parc "agrivoltaïque" au Haut de Chaumont, partagé par les communes de Sainte-Marguerite et de Saulcy-sur-Meurthe, sont toujours en cours. Consultés par le bureau d'études en charge du dossier, les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ont émis un avis défavorable sur le projet qui leur a été soumis, alors que la loi, dite loi "ENR", du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, "vise à favoriser la production de différentes énergies alternatives à celle d'origine nucléaire, en favorisant l'implantation de ces projets" !!! (Voir l'article consacré à ce sujet en page ...)

Malgré ces revers, blocages et apparentes contradictions, l'équipe municipale reste motivée et fera tout ce qui est en son pouvoir pour mener à bien ces deux projets d'avenir.

Comme évoqué plus haut, le budget est difficile à boucler suite à l'augmentation du coût des énergies, ce qui nous a contraint à prendre des décisions concernant le chauffage des salles municipales ainsi que l'éclairage public permettant ainsi de faire des économies assez significatives.

Enfin, au sujet de l'organisation des services administratifs, c'est avec regret mais compréhension, que nous avons vu Adeline, notre secrétaire générale depuis quatre années, nous quitter pour rejoindre la commune de Schirmeck, plus proche de son domicile.

Durant ces quelques années seulement passées à nos côtés, elle a réalisé un énorme travail ! La secrétaire générale dans une commune, forme avec le maire un binôme essentiel pour le bon fonctionnement de la gestion communale, et je tiens encore à la remercier pour le travail accompli et ses grandes qualités, en lui souhaitant pleine réussite dans sa nouvelle commune.

C'est Nathalie qui nous a rejoint en octobre pour succéder à Adeline ; déjà à fond dans les dossiers en cours, Nathalie s'est bien adaptée et a pris la mesure du travail à accomplir avec le très gros dossier de la construction du groupe scolaire. Bienvenue donc à Nathalie en lui souhaitant le meilleur dans ses nouvelles fonctions de secrétaire générale.

Je terminerai mon propos en vous souhaitant, chers Margaritaines et Margaritains, une très bonne année remplie de joie, de bonheur et de prospérité, et que vos projets les plus fous ce réalisent.

Bien à vous,

*Votre maire
André BOULANGEOT*

commémorations ...

• Commémoration des combats du Spitzemberg de septembre 1914

C'est le 23 septembre que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie en hommage aux vaillants et glorieux combattants tombés pour la prise de ce haut contrefort qui domine la vallée de la Fave et dont la position avait pour l'ennemi une importance capitale.

Au cours de cette commémoration, présidée par le Colonel LUISETTI, 74^{ème} chef de corps du 152^{ème} régiment d'infanterie basé à Colmar, le député David VALENCE n'a pas manqué de rappeler la nécessité d'entretenir le devoir de mémoire auprès de notre jeunesse, s'adressant aux élèves de l'école de Provençères-sur-Fave présents sur les lieux encadrés par leur directrice.

À noter que parmi les nombreux porte-drapeaux présents à cette cérémonie du Spitzemberg, ceux de la section locale de l'Amicale des Anciens Diables Rouges, présidée par Jean-Raymond ZABÉ, participent aux nombreuses commémorations patriotiques du secteur.

La date de la prochaine commémoration, prévue fin septembre, reste à fixer en coordination avec les militaires du 15/2.



• Les parachutistes célèbrent la Saint-Michel à Sainte-Marguerite

En 2023, l'Union nationale des parachutistes UNP des Vosges a souhaité célébrer son saint patron saint Michel à Sainte-Marguerite. Sensible au devoir et soucieux de pouvoir honorer cette demande, la commune, et plus particulièrement son maire André BOULANGEOT, ont répondu favorablement à cette demande.

C'est ainsi que la journée du dimanche 30 septembre dernier débuta par une messe dans l'église de la paroisse, rassemblant une nombreuse assistance. Après l'office religieux, une trentaine de parachutistes se sont rassemblés pour une cérémonie au monument aux morts.

Après le lever des couleurs, Patrick JEANNOT, président de la section UNP 880 des Vosges, décora de la médaille du Mérite Pierre MOUGEOT ; puis, dans son allocution, il remercia chaleureusement la municipalité pour son accueil et félicita ses camarades présents pour leur carrière militaire et leur fidélité à ce corps d'armée. Une gerbe fut déposée aux pieds du monument par Jean-Claude ANDRÉ, chef de secteur UNP 880, organisateur de cette cérémonie, accompagné du maire André BOULANGEOT, du premier adjoint Richard GRANDJEAN, de Christian VENNET, président de l'UNP 541 de Meurthe-et Moselle et de Patrick JEANNOT.



L'hommage aux morts fut ponctué par la Marseillaise chantée par les parachutistes et la cérémonie se termina par le salut des porte-drapeaux par les autorités.

Dans le salon d'honneur de la mairie, avant de partager le traditionnel verre de l'amitié, le maire André BOULANGEOT s'est vu remettre une médaille des parachutistes.

Pour les parachutistes présents, cette journée de célébration de la Saint-Michel s'est poursuivie dans un restaurant local, autour d'un repas convivial.



• Le 11 novembre : "commémoration annuelle de la victoire et de la paix"

Le 11 novembre n'est plus seulement la date anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale, signée par le maréchal FOCH dans la clairière de Rethondes, c'est officiellement depuis 2022 celle rassemblant les Français pour rendre hommage à tous les morts pour la France :

- Le 11 novembre 1920, c'est le cercueil recouvert du drapeau tricolore d'un Soldat inconnu, victime d'un des sites les plus meurtriers du conflit, qui est placé sous la voûte de l'Arc de Triomphe, où il sera inhumé définitivement le 28 janvier suivant pour ne jamais oublier le prix de la victoire.
- Le 11 novembre 1923, c'est André MAGINOT qui allume la Flamme sous l'Arc de Triomphe, flamme qui symbolise la présence vivante du souvenir des morts, qui depuis cette date ne sera plus jamais éteinte et ravivée chaque soir.
- Le 11 novembre 1944, c'est la France qui retrouve enfin le droit de célébrer la victoire après la seconde guerre mondiale.

Ce 11 novembre 2023, centième anniversaire de la Flamme du Soldat inconnu, de nombreux Margaritains et Margaritaines avaient répondu à l'appel de la Mairie, ainsi que des enfants des écoles qui s'étaient joints aux membres des associations patriotiques pour cette cérémonie. Après le lever des couleurs, c'est le maire André BOULANGEOT qui fit lecture du message de Sébastien LECORNU ministre des Armées.



Une première gerbe fut déposée au monument aux morts par Christian SALIER président du Souvenir Français, accompagné de Robert MICLOT et Richard GRANDJEAN premier adjoint de la commune.

Une deuxième gerbe fut déposée pour l'association des anciens combattants, par son président le colonel HEITZ accompagné de Jean-Luc JEANGEORGES, Claude BLAISE, et Nadia GUIDAT deuxième adjointe.



Enfin, le maire André BOULANGEOT, accompagné du lieutenant Mustafa BEGOVIC de la Police Nationale, de l'adjudant-chef Romain DETRIEY de la Gendarmerie Nationale et du capitaine WEISS des Sapeurs-Pompiers déposèrent la troisième gerbe. À chaque dépôt de gerbe, deux écoliers accompagnèrent les autorités civiles et militaires, symbolisant ainsi la transmission aux jeunes générations du devoir de mémoire envers ces morts pour la France.

Avant l'entame de l'hymne national, marquant la fin de cette cérémonie, les enfants de la classe de CM2 sont venus au micro pour énumérer les noms et prénoms des 55 victimes margaritaines des différents conflits, de la guerre 1914-1918 à la campagne d'Algérie de 1954 à 1962.



Cet hommage individuel, conclu par un "mort au champ d'Honneur" ou "mort pour la France" repris en chœur par l'assistance après chaque nom prononcé, n'avait pas été fait à Sainte-Marguerite depuis plusieurs années. Merci aux enfants et au corps enseignant de l'avoir parfaitement exécuté et bien orchestré. À la suite de cet hommage, le maire a tenu à y ajouter le sien à nos soldats tués en opérations extérieures au cours des douze derniers mois.

C'est le traditionnel vin d'honneur, servi dans le salon d'honneur de la mairie qui clôtura cette belle commémoration.

• Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Cela fait désormais 20 ans, que chaque 5 décembre, la République rend hommage à tous ceux qui ont combattu pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Elle rend ainsi hommage aux plus de vingt-cinq mille morts pour la France durant ce conflit armé, entre 1954 et 1962.



Cette année, c'est sous une pluie froide et par une soirée sombre, qu'une trentaine de personnes s'étaient donné rendez-vous au monument aux morts de Sainte-Marguerite pour cette cérémonie en hommage aux victimes de cette guerre d'Algérie.

Dans la lecture du message de Patricia MIRALLES, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Odile MICLO, conseillère municipale, rappela que plus de 61 ans après la fin du conflit, la Nation n'oublie pas le sacrifice de ceux qui n'ont pas survécu à ces combats, ni les plus de soixante mille blessés et les très nombreuses victimes civiles de cette guerre d'indépendance. Aujourd'hui encore, pour une partie de la population, l'héritage de cette guerre d'Algérie reste marqué de profondes blessures sous des cicatrices difficilement refermées.

Pour cet hommage aux morts, la première gerbe fut déposée par le colonel HEITZ, président de la section locale de l'UNC, accompagné de messieurs Gérard STIERER et Jean-Claude ANDRE. C'est André BOULANGEOT, maire de la commune qui déposa la seconde, accompagné de Claude GEORGE, président de la communauté d'agglomération de Saint-Die-des-Vosges et de l'adjudant-chef Romain DETREY, représentant la Gendarmerie Nationale.



Après la Marseillaise clôturant la minute de silence, le salut des porte-drapeaux et les remerciements au chef du protocole par les autorités civiles et militaires, les participants à cette cérémonie se dirigèrent vers le salon d'honneur de la mairie où les y attendait le traditionnel vin d'honneur.

événements ...

• Troisième édition réussie pour la fête des associations margaritaines

C'est le samedi après-midi du 2 septembre qu'une quinzaine d'associations margaritaines, parmi la trentaine recensées à ce jour dans la commune, s'étaient regroupées à l'intérieur ou aux abords de la salle multiactivité et des équipements sportifs pour présenter au public leurs activités, avec pour certaines d'entre elles des démonstrations.

L'objectif de cette 3^{ème} fête des associations, organisée et orchestrée comme les précédentes par l'Animation Margaritaine, est avant tout de faire connaître la diversité de l'offre associative à Sainte-Marguerite, qu'il s'agisse d'associations sportives, culturelles, de loisirs ou caritatives, et ainsi d'attirer à elles de nouveaux adhérents.

Ainsi, pour les associations sportives, les clubs margaritains de handball et de tennis de table proposaient des initiations aux amateurs de balles et ballons ; les arts martiaux étaient également représentés par les clubs de judo, de nippon kempo et l'association "Arts et combats margaritains" spécialisée dans l'enseignement des sports de combat et disciplines associées.

L'initiation ou le perfectionnement aux danses de société, c'est ce que propose à ses adhérents l'association "Mag'Danse" dont une douzaine de membres ont effectué quelques démonstrations à l'occasion de cette fête. Étaient également présents dans cette salle, des parents membres de l'Amicale des écoles ainsi que, pour les plus âgés, des membres de la section locale de l'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA) présentant les différentes activités de l'association : marches, gymnastique, jeux de cartes, sorties festives, etc ...

À l'extérieur, en plus d'une buvette proposant également une petite restauration, les membres de l'Animation Margaritaine avaient installé une structure gonflable permettant aux adultes d'y laisser leurs enfants pendant qu'ils se documentaient en toute tranquillité auprès des associations présentes.

Profitant de ce bel après-midi ensoleillé, étaient également installés hors de la salle, l'Amicale des sapeurs pompiers margaritains présentant leur véhicule et le matériel dont ils disposent pour leurs interventions, ainsi que les deux membres de FP Sport exhibant la voiture avec laquelle ils vont participer prochainement à deux rallyes régionaux.

Enfin, s'était joint à ce rassemblement avec son matériel d'observation du ciel, le président de l'association "Jeunesse Étoilée en Déodatie" qui parcourt ce territoire pour faire connaître cette nouvelle association ayant pour but d'initier petits et grands à l'astronomie.

Cette troisième édition fut, de l'avis des associations présentes et malgré l'absence regrettée de beaucoup d'autres, une pleine réussite leur permettant de faire connaître leurs activités à un public intéressé et pour certaines d'enregistrer de nouvelles inscriptions.

• La fête de Saint-Nicolas toujours aussi attendue par les enfants !

C'est à l'invitation de l'Animation Margaritaine, comme c'est le cas depuis plusieurs années, que saint Nicolas, après sa visite aux enfants des écoles, le matin à la maternelle et l'après midi à l'école élémentaire, avait donné rendez-vous à tous les enfants et leur famille à la salle multiactivité.

Cette année encore, Bernard COLLE et son équipe de bénévoles avaient bien fait les choses : pendant pratiquement toute la soirée, les trois énormes structures gonflables disposées dans la salle furent littéralement prises d'assaut par une véritable nuée d'enfants de tous âges. À tel point, qu'il fallut les dégonfler partiellement pour que les enfants veuillent bien se rassembler pour assister et participer au spectacle de magie humoristique offert par la municipalité à leur intention.



de fin d'année

Mais le talent comique de ce magicien, un peu farfelu et maladroit, finit par gagner l'attention et même l'enthousiasme de l'ensemble des enfants, jouant des coudes pour participer activement aux tours proposés par ce drôle d'illusionniste.

Comme toujours, précédant l'arrivée très attendue du saint patron des enfants, le traditionnel concours de dessins, présidé par Anne COLIN entourée par son jury, a récompensé les lauréats auteurs des plus belles œuvres dont le thème était cette année "les jeux olympiques", mais également l'ensemble des participants à ce concours.

Enfin, face à une mêlée d'enfants impatients, est apparu accompagné de son inséparable acolyte le Père Fouettard, le tant attendu saint Nicolas qui s'est prêté volontiers au désir des parents de le voir poser avec leurs enfants pour une photo souvenir.

Après son départ, la fête se prolongea, principalement centralisée sur les structures gonflables, jusqu'à ce que leur dégonflement mette un terme à cette joyeuse soirée.



• Franc succès pour le 25^{ème} anniversaire du marché de Noël margaritain !

Organisé chaque année depuis maintenant 25 ans par l'association "Joie de Lire", l'incontournable marché de Noël margaritain n'a pas failli à sa réputation. Il a encore tenu toutes ses promesses de fréquentation, telle qu'à certains moments de la journée, il fallait presque jouer des coudes pour parvenir à s'approcher des stands de certains exposants.

Cette notoriété, acquise au fil des années, il la doit au choix judicieux fait par les organisateurs des quelques 60 exposants, à la qualité de leurs produits cent pour cent artisanaux et à l'originalité des objets de décoration exposés.

Une nouveauté cette édition : un stand de petite restauration, proposant soupe et tartiflette, permettait aux exposants et aux visiteurs de calmer une éventuelle petite faim.

Félicitations encore aux membres de cette association pour leur engagement contribuant au succès de cette belle manifestation permettant de financer l'achat de livres pour nos écoles.



cérémonies ...

• Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Comme elle le fait chaque année, c'est le vendredi 17 novembre dernier que la municipalité a reçu, dans le salon d'honneur de la mairie, les nouveaux venus dans notre commune pour une petite cérémonie de bienvenue, d'échanges et d'informations.

Alors que près de quatre-vingt personnes étaient enregistrées comme nouveaux Margaritains entre novembre 2022 et novembre 2023, seule une trentaine d'entre-eux avaient répondu par leur présence à l'invitation de l'équipe municipale. À noter que malgré cette arrivée conséquente de nouveaux administrés, le jeu des départs et des arrivées, des naissances et des décès fait que la population reste relativement constante et se stabilise au dernier recensement à 2351 habitants.

Cette année encore, comme il en a désormais l'habitude, c'est à l'adjoint à la sécurité et l'accessibilité Denis ANTOINE, en sa qualité de "maître de cérémonie", que revint l'honneur d'accueillir ces nouveaux habitants. Après quelques mots de bienvenue, il fit une présentation détaillée de leur nouveau lieu de vie : population, histoire de la commune, établissements scolaires et services périscolaires, équipements sportifs et culturels, cadre de vie, vie associative, activités économiques, transports et moyens de communications, etc ... Avant de céder la parole au maire, il donna quelques éléments-clés du budget communal, en soulignant les difficultés à équilibrer un budget en fonction de la conjoncture économique actuelle.



Après une présentation des élus qui l'entouraient, le maire André BOULANGEOT prit la parole pour informer les nouveaux Margaritains présents, de l'état d'avancement des chantiers en cours, à savoir : le nouveau lotissement Charlemagne, l'extension de la protection vidéo, la construction du nouveau groupe scolaire. Il leur fit également part de la mise à disposition en mairie d'un registre destiné à recueillir les observations et les propositions des habitants à propos des zones identifiées susceptibles de recevoir des équipements de production d'énergies renouvelables ZAER (voir article page ...)



Pour clore cette petite cérémonie non protocolaire, c'est autour du verre de l'amitié qu'élus et nouveaux Margaritains ont pu échanger en parfaite convivialité. Ce moment de partage entre les nouveaux venus et les élus est toujours très apprécié par les deux parties, car en plus d'être l'occasion de faire mutuellement connaissance, il est le premier lien de dialogue - non virtuel - permettant de répondre aux nombreuses et diverses interrogations de chacune et chacun.

Encore bienvenue à toutes et à tous, en espérant vous retrouver très vite dans nos nombreuses associations margaritaines, ce qui serait le signe d'une parfaite intégration à la vie de votre nouvelle commune !

• Après trois ans d'absence, la cérémonie des vœux du maire est de retour !

Après trois ans d'absence, c'est le jeudi 3 janvier à la salle des fêtes, que la traditionnelle cérémonie des vœux a rassemblé autour du maire et de son conseil municipal, les forces vives de la commune et les personnalités ayant répondu à l'invitation de la municipalité.

Nous ont fait l'honneur de leur présence à cette cérémonie : messieurs Stéphane DEMANGE, conseiller départemental, représentant le président du conseil départemental des Vosges ; David VALENCE, député de la 2^{ème} circonscription ; Claude GEORGE, président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ; Gérard CHERPION, député honoraire ; Roland BEDEL, maire honoraire ; messieurs les représentants locaux de la Police et de la Gendarmerie nationales ; l'adjutant David GOSSIN, chef du centre d'incendie et de secours de Sainte-Marguerite. Autour de ces personnalités, étaient également présents : des présidentes et présidents d'associations margaritaines, des enseignantes de nos écoles, des chefs d'entreprises, commerçants, artisans, et personnels de santé de notre commune, sans oublier les responsables et agents de nos services communaux et de la police municipale.



Comme le veut l'usage, c'est à Richard GRANDJEAN, premier adjoint au maire, que revint l'honneur et le plaisir d'accueillir l'ensemble des invités pour le retour très attendu de cette cérémonie des vœux, toujours aussi conviviale. Dans son discours, s'adressant tout d'abord à la nombreuse assistance, il dressa un rapide bilan des actions menées et de l'avancement des projets engagés depuis le début de ce mandat. Puis s'adressant au maire au nom de l'équipe municipale, il le félicita pour la détermination et le courage dont il a su faire preuve au cours de cette période difficile :



" Cher André, nous voilà arrivés à un peu plus de la moitié de notre mandat, et Dieu sait combien ces trois premières années ont été quelque peu perturbées et compliquées, comme elles l'ont d'ailleurs été pour tous ! Malgré les contraintes engendrées par la situation sanitaire et leurs conséquences économiques, tu as su tenir bon la barre et mener notre équipage avec efficacité, courage et disponibilité, afin de gérer au mieux la situation, en continuant à avancer dans une mer parfois déchainée, en évitant les écueils et en prenant soin de protéger les intérêts de Sainte-Marguerite et d'assurer la sécurité des Margaritaines et des Margaritains ".

Avant de présenter à l'assistance ses vœux pour la nouvelle année et de céder la parole au maire, il remercia l'ensemble des personnes, personnalités et élus présents à cette cérémonie, ainsi que les agents et contractuels des différents services municipaux pour leurs compétences, leur esprit d'équipe et leur dévouement au service des élus, des Margaritaines et des Margaritains, sans oublier le policier municipal pour sa participation au renforcement de la sécurité de notre village. Enfin, il remercia ses collègues membres du conseil municipal pour leur engagement au service de la commune et le soutien indéfectible qu'ils apportent à l'équipe soudée autour de son maire.

Le maire dans son discours, après avoir remercié son conseil municipal pour la confiance qu'il lui accorde, et son personnel pour le travail accompli, a présenté à l'assistance Nathalie GUASP, la nouvelle secrétaire générale. Celle-ci succède à Adeline LATUNER qui a rejoint la commune de Schirmeck en octobre dernier, et à laquelle il a voulu rendre hommage pour la qualité du travail accompli au cours des 4 années passées dans notre commune.

Revenant sur les contraintes économiques qui ont conduit à l'annulation de la cérémonie des vœux de 2023, il a axé son discours sur la "sobriété financière difficile, choisie et assumée", nécessaire notamment en raison de l'envolée du coût des énergies se cumulant à la "fonte" constante des dotations de l'État, passées en moins de dix ans de 88 € à 3,64 € par habitant ! Heureusement, la municipalité mène depuis de nombreuses années une politique visant à faire des économies de fonctionnement, particulièrement grâce à des actions volontaristes en matière d'économie d'énergie, comme l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit et le choix pour les années à venir de s'engager pleinement dans la transition énergétique.

Ainsi, le futur groupe scolaire, dont les travaux débiteront dans quelques semaines, répondra à la norme RE 2020 en matière de classe énergétique et sa toiture sera couverte en grande partie de panneaux photovoltaïques. Le projet commun avec Saulcy-sur-Meurthe de parc agrivoltaïque au Haut de Chaumont est toujours en cours d'études et permettra à terme la production d'une "électricité verte".

Après les discours, et avant que le vin d'honneur vienne clore cette sympathique et conviviale cérémonie, il fut procédé à la remise de médailles d'honneur régionales, départementales et communales à un employé communal, et à quatre conseillers municipaux :

Éric TASSOTTO reçut la médaille de vermeil pour 30 années en tant qu'agent territorial au service de la commune.

Nadia GUIDAT, Rachel FLON, Patrick SCHMITT et Jean-Marc GERARD reçurent quant à eux la médaille d'argent pour 20 années en tant qu'élus municipaux au service de la commune et de la population.



• Nathalie succède à Adeline à la tête des services municipaux ...

Comme évoqué dans le bulletin municipal du mois d'août, Adeline LATUNER a officiellement quitté le poste de secrétaire générale de notre commune pour rejoindre celle de Schirmeck le 1^{er} octobre dernier.

C'est aussi officiellement depuis cette date, que Nathalie GUASP lui succède à la tête des services municipaux. Ses compétences acquises dans les postes qu'elle a occupés précédemment, notamment le dernier à la Métropole du Grand Nancy, lui ont permis de s'adapter très facilement à ses nouvelles fonctions et à prendre rapidement ses marques auprès des élus et des personnels des services communaux dont elle a la responsabilité.

De plus, afin d'optimiser le "passage de relais", Adeline, anticipant son départ fin septembre, avait obtenu de son nouvel employeur l'autorisation de revenir quelques journées en octobre pour assister et mettre au courant des dossiers en cours sa remplaçante ; tandis que de son côté, Nathalie avait annulé des congés afin d'être présente dès la première semaine de septembre auprès d'Adeline, afin de bénéficier d'un maximum de temps avant le départ officiel de celle-ci.

Le 27 octobre, en fin d'après-midi, une petite cérémonie a été organisée au salon d'honneur de la mairie à l'intention des élus et des personnels des services municipaux, afin de rendre hommage à Adeline pour ses quatre années et quelques mois passés au service de la municipalité et des Margaritains.

Dans son discours, le maire, au nom de l'équipe municipale, la félicita pour le travail accompli et la remercia pour ses compétences, son dynamisme et ses qualités humaines unanimement appréciées, qui lui ont permis d'insuffler un nouvel élan au sein des services municipaux, avec un nouvel état d'esprit et une plus grande motivation pour une meilleure efficacité.

Avant de remettre un petit cadeau accompagné d'un bouquet de fleurs à Adeline et de partager le verre de l'amitié, ce fut également l'occasion de présenter officiellement Nathalie aux élus et personnels municipaux présents à cette petite réception sympathique et conviviale.

Merci à Adeline pour ces quatre années au service des Margaritaines et des Margaritains, et souhaitons une pleine réussite à Nathalie dans ses nouvelles fonctions !



• Des délégations données à deux conseillers municipaux

Le 4 octobre dernier, par un courrier adressé à madame la préfète des Vosges, Serge MATHIEU, adjoint délégué à la vie associative depuis 2001, a souhaité mettre un terme à sa fonction d'adjoint, tout en conservant son mandat de conseiller municipal jusqu'à la fin de celui-ci en 2026.

Après l'acceptation de cette démission par madame la préfète le 13 octobre, le maire a proposé à son conseil municipal la suppression de ce poste d'adjoint, le temps de réfléchir à la réorganisation de cette délégation ; proposition validée par le conseil municipal le 25 de ce même mois.

Depuis cette date, une partie des compétences assurées jusque-là par Serge ayant été redistribuées au sein des services administratifs, il a été décidé de nommer madame Anne COLIN conseillère déléguée à la vie associative, pour succéder à Serge auprès des associations.

En parallèle, et dans un autre domaine, le projet du groupe scolaire arrivant dans sa phase de réalisation avec le début des travaux programmé pour les toutes prochaines semaines, le maire a nommé monsieur Bernard COLLE conseiller délégué aux travaux, avec pour mission principale d'en assurer le suivi.

Ces deux nominations au titre de conseillers délégués ont été actées par le conseil municipal lors de sa réunion du 13 février.



Serge MATHIEU
Conseiller municipal



Anne COLIN
Conseillère déléguée à la vie associative



Bernard COLLE
Conseiller délégué aux travaux

• Informations sur les élections européennes du dimanche 9 juin

En vue des prochaines élections européennes qui auront lieu dimanche 9 Juin 2024, les administrés sont invités à vérifier qu'ils sont bien inscrits sur la liste électorales en allant sur l'adresse suivante :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le **vendredi 3 mai 2024** en mairie (ou mercredi 1^{er} mai en cas d'inscription en ligne). Ce délai est reporté au 10^{ème} jour avant le 1^{er} tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré).



• Vote par procuration : la démarche entièrement dématérialisée

Pour ces élections européennes, l'État va pour la première fois tester une procédure de demande de procuration entièrement dématérialisée, comme l'indique le décret paru le 29 décembre 2023.

Pour les seules élections européennes de juin prochain, une nouvelle étape va être franchie, puisque l'étape de vérification au commissariat ou en gendarmerie n'est plus impérative : si l'électeur peut justifier de son identité en ligne, "à l'aide d'un moyen d'identification électronique fiable et certifié", il est alors dispensé de se rendre au commissariat ou en gendarmerie. La procuration sera directement établie par le ministère de l'Intérieur et transmise à la commune.

Autre nouveauté introduite dans le décret, qui aura son importance au moment du dépouillement : lorsqu'un électeur fera usage d'un bulletin de vote qu'il a imprimé lui-même, "en noir sur papier blanc", à partir des modèles produits par les candidats, ce bulletin ne devra pas être considéré comme nul, dès lors qu'il ne comporte aucun ajout manuscrit.

• Liste complémentaire - Vote d'un citoyen européen en France

Si vous êtes un citoyen européen et que vous résidez en France, vous pouvez voter en France lors des élections européennes du 9 juin 2024 et lors des élections municipales. Pour cela, vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales françaises (pas d'inscription d'office). Cette demande d'inscription peut se faire soit en ligne sur le site service-public.fr, soit à la mairie concernée, soit par voie postale, avec un formulaire **Cerfa n° 12671*02**.

Pour avoir le droit de voter en France, vous devez remplir **tous les critères suivants** :

- Être ressortissant d'un pays de l'Union européenne,
- Habiter en France,
- Avoir au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de l'élection,
- Jouir de vos droits civils et politiques en France et dans son pays d'origine.

Où s'inscrire ?

Vous pouvez demander à être inscrit sur les listes électorales d'une seule des communes suivantes :

- Commune de votre domicile,
- Commune où vous résidez depuis au moins 6 mois,
- Commune où vous êtes soumis aux impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties, cotisation foncière des entreprises ...) depuis au moins 2 ans,
- Commune où est installée la société soumise depuis au moins 2 ans aux impôts locaux et dont vous êtes depuis au moins 2 ans le gérant (dirigeant) ou l'actionnaire (majoritaire ou unique).

Vous pouvez faire votre demande d'inscription tout au long de l'année.

Mais pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, vous devez faire cette démarche **au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le jour du 1^{er} tour de scrutin ; soit le vendredi 3 mai 2024 pour le 1^{er} tour du dimanche 9 juin 2024.**

À savoir : si vous venez d'emménager, ce délai peut être ramené au 10^{ème} jour précédent le 1^{er} tour de scrutin, sous certaines conditions : voir www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34240.

• Une seconde jeunesse pour la toiture de l'église

Comme prévu, les travaux de réfection complète de la toiture de l'église se sont terminés fin octobre, respectant le délai de 4 semaines annoncé avant le démarrage des travaux par l'entreprise Hautes Vosges Rénovation.

Si ce délai a été tenu, c'est bien sûr grâce à une météo très favorable - car pratiquement sans pluie - mais aussi et surtout grâce à la parfaite organisation du chantier par l'entreprise, au professionnalisme de ses équipes et aux impressionnants moyens matériels mis en œuvre.

Merci à l'entreprise HVR pour son efficacité et la qualité du travail réalisé !



• Réfection de trottoir rue Ernest Charlier

Envisagés depuis des années, mais toujours repoussés en raison de leur coût important, ces travaux ont enfin été lancés en octobre.

Il faut savoir que ce trottoir, situé devant des cellules commerciales (Food Place, Norma, etc ...) était constitué de dalles en béton recouvrant un ruisseau canalisé et divers réseaux. L'épaisseur de ces dalles ne permettant pas de supporter la charge de poids lourds, avait conduit depuis longtemps la municipalité à y disposer des bacs à fleurs, afin d'empêcher leur stationnement ou leur circulation. De plus, les irrégularités d'épaisseur et de jointement du dallage présentant des risques de chute pour la circulation des piétons, rendait celle-ci impossible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

C'est Romain CHANEL, responsable des services techniques municipaux qui s'est chargé d'étudier les solutions à mettre en œuvre pour sécuriser définitivement la circulation des piétons sur ce trottoir, dans le respect des normes PMR, et dimensionnées pour supporter exceptionnellement la charge d'un poids lourd.

Les travaux, confiés à l'entreprise Delot d'Anould, ont été réalisés en octobre, par tronçons afin de minimiser la gêne occasionnée pour l'accès aux commerces riverains.



• Un nouveau passage protégé pour traverser la rue d'Alsace

Un nouveau passage protégé, entièrement réalisé en octobre par les agents des services techniques municipaux, a été créé pour faciliter la traversée de la rue d'Alsace entre la place de la mairie et la rue de Brompont. Il permet dorénavant aux piétons de relier la mairie, sa place et les installations sportives à la rue de Brompont, au cimetière et au funéraire, sans avoir à se déplacer jusqu'au passage protégé situé face aux commerces du centre.



• Réfection de chaussée de la RD 415 (rues de Colmar et des Déportés)

En 2019, les services départementaux nous avaient informés de leur intention de procéder à la réfection de la chaussée de la RD 415, sur une portion comprise entre le carrefour avec feu du chemin des Aulnes (rue des Déportés) et le pont enjambant les voies ferrées à Saint-Dié-des-Vosges (pont "Pasquet").

À cette même période, la municipalité prévoyait d'intervenir sur cette route, entre les chemins du Faing et du Greffier, pour solutionner des problèmes de ruissellement des eaux de la chaussée se déversant dans les propriétés situées en contrebas ; la commune de Saint-Dié-des-Vosges ayant de son côté des travaux à effectuer sur le tronçon la concernant, les deux communes s'étaient alors concertées pour demander conjointement le report de cette réfection, n'étant pas prêtes pour réaliser leurs travaux respectifs dans le délai imparti.

Depuis, le département ayant décelé la présence d'amiante dans les enrobés existant, a interdit la réalisation des travaux prévus par les communes avant qu'il soit procédé à son désamiantage. Aujourd'hui, la programmation de cette intervention vient de nous être communiquée : Le rabotage sera effectué les nuits du mardi 9 au jeudi 11 avril, la circulation des véhicules étant totalement interdite pendant cette période de 20 h à 6 h du matin.

De leur côté, les deux communes se sont réunies le 7 février en mairie de Sainte-Marguerite, en présence du service "eau et assainissement" de la communauté d'agglomération, afin de coordonner leurs travaux respectifs en fonction du calendrier prévu par le département.

À suivre ...

• La nouvelle vidéoprotection opérationnelle

L'installation de la nouvelle vidéoprotection, étendue et modernisée, s'est terminée fin décembre. Elle est maintenant totalement opérationnelle, nécessitant encore quelques derniers petits réglages qui devraient être réalisés très rapidement.

Il y a déjà une quinzaine d'années que la commune avait commencé à s'équiper d'un tel système permettant de mettre sous surveillance quelques bâtiments publics, afin de les prémunir d'éventuelles effractions ou dégradations. Aussi, en raison de l'obsolescence du matériel, des progrès technologiques réalisés depuis (notamment pour les caméras) et de l'évolution des réglementations, il s'avérait urgent de procéder à une rénovation complète de nos installations. Profitant de la remise en question de l'existant ne protégeant pas la totalité des équipements communaux, et face à la progression des risques, il a été jugé opportun et nécessaire d'étendre le périmètre sous surveillance à l'ensemble de nos installations ; ce qui est aujourd'hui quasiment réalisé. De plus, des dispositifs capables de lire et d'enregistrer les plaques d'immatriculation des véhicules entrant et/ou sortant de la commune ont été intégrés à l'ensemble, de façon à permettre aux forces de l'ordre (police nationale et gendarmerie) d'identifier et suivre le parcours de véhicules recherchés.

• "Premiers coups de pelle" pour le chantier du groupe scolaire mi-mars !

En raison de l'importance du montant estimé des travaux, et conformément à la législation, c'est un appel d'offres européen qui a été lancé le 20 octobre dernier sur une plateforme dématérialisée, pour la réalisation du projet de groupe scolaire.

Pour rappel, le marché divisé en 24 lots dans le dossier de consultation des entreprises (DCE), englobe non seulement la construction et l'aménagement des bâtiments scolaire et périscolaire, les aménagements extérieurs et paysagers, les parkings, les différents réseaux secs et humides, mais également les travaux de déconstruction de la plupart des bâtiments de l'école élémentaire actuelle, ces derniers étant bien entendu réalisés après la mise en service du nouveau groupe scolaire.

Arrivés au 30 novembre à 12 h, date et heure limite pour le dépôt des dossiers, 103 candidats avaient répondu à cet appel d'offres européen ; malgré l'étendue du périmètre de cette consultation, la totalité des candidatures reçues émane d'entreprises régionales (Grand Est), voire locales (Déodat).

Après "l'ouverture des plis", l'ensemble des dossiers ont été contrôlés par Ajeance, architecte du projet, afin de vérifier s'ils étaient complets et conformes au règlement de la consultation et qu'ils avaient bien été déposés avant la date et l'heure limites fixées. Hélas, pour deux d'entre eux qui n'ont pu être retenus : faute à l'un d'avoir été jugé non conforme car incomplet, et à l'autre d'avoir été déposé sur la plateforme dématérialisée au delà de l'heure limite légale.

Ceci est d'autant plus regrettable que ces entreprises sont des prestataires habituels de la commune, mais aussi que leurs offres étant les "moins disantes" pour les lots concernés, leur élimination entraîne de ce fait un surcoût non négligeable pour le projet, au grand dam de la municipalité qui n'a aucun pouvoir légal pour déroger aux règles imposées par cet appel d'offres !

Après analyse complète des dossiers conformes, un classement a été établi suivant un barème préalablement fixé, selon des critères de qualité, de moindre coût et de respect du planning imposé, permettant d'identifier les candidats à retenir.

À l'issue du délai légal de recours dont disposent les candidats non retenus, la réunion de démarrage officiel des travaux s'est tenue le 26 janvier en mairie, réunissant autour de la municipalité (maître d'ouvrage), de son assistant (AMO) et de l'équipe d'architectes (maître d'œuvre), l'ensemble des entreprises attributaires des différents lots du projet pour une présentation de tous les intervenants, ainsi qu'un rappel à chacun du planning et d'un certain nombre de consignes et de points importants à respecter impérativement.



• Le projet du lotissement Charlemagne toujours en suspend !

Suite aux analyses et mesures réalisées sur les échantillons de sol prélevés en avril et mai, leurs résultats ont été communiqués aux services de l'agence régionale de santé. Le plan de gestion, définissant les actions à mettre en œuvre sur le terrain afin de le rendre compatible avec la création d'un lotissement, qui devait nous être communiqué en fin d'année, ne nous est toujours pas parvenu à ce jour !

De ce fait, sans avoir la connaissance du coût des travaux qui nous seraient imposés pour pouvoir réaliser ce projet, il est impossible de se prononcer aujourd'hui sur sa viabilité économique et donc sur sa faisabilité !

• Parc agrivoltaïque & Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables

Le projet de parc agrivoltaïque partagé par Sainte-Marguerite et Saulcy-sur-Meurthe est toujours en cours d'étude et en attente des autorisations nécessaires à sa réalisation par les services publics concernés. Une présentation du projet initial aux services de la DDT ayant reçu un avis défavorable (a priori par rapport à des considérations faunistiques hypothétiques), l'étude du projet est apparemment en cours d'adaptation à ces nouvelles contraintes.

En parallèle et toujours dans le domaine des énergies renouvelables, l'État a demandé aux communes d'identifier et définir pour chaque type d'énergie (photovoltaïque, hydroélectrique, éolien terrestre), les zones susceptibles de recevoir de tels projets. Après une phase de concertation communale et l'envoi des documents identifiant ces "zones d'accélération des énergies renouvelables" (ZAER) aux services préfectoraux, celles-ci feront l'objet d'une validation par le Comité Régional de l'Énergie avant d'être cartographiées à l'échelon départemental.

vie scolaire ...

• Des nouvelles parmi le personnel scolaire et périscolaire de nos écoles

- Léa WOLFF a rejoint l'école maternelle du haut-de-Chaumont en septembre dernier et a en charge la classe des grands.
- Louise DIVOUX assiste dans sa classe Cécilia MARTINO la directrice qui la connaît bien pour avoir précédemment pu bénéficier de ses compétences dans le cadre d'un emploi civique.
- Murielle OXARAN-MARQUAIRE a, quant à elle, intégré l'école élémentaire du centre et la classe des CM2.
- Catherine MARTHENOT, dans sa fonction d'accompagnante d'enfants porteurs de handicap, a également rejoint l'école du centre au cours du premier trimestre.
- Maéva LEOST est venue renforcer l'équipe du périscolaire et apporte son concours en cantine et garderie en remplacement de Catherine TEIXEIRA partie en retraite.

Equipes éducatives et périscolaires se répartissent donc les temps de l'enfant et se complètent pour encadrer les élèves margaritains qui se répartissent en 6 classes et selon les niveaux d'enseignement ci-contre :

Niveaux	Effectifs
Petite section (PS)	8 élèves
Moyenne section (MS)	20 élèves
Grande section (GS)	13 élèves
Cours préparatoire (CP)	20 élèves
Cours élémentaire 1 ^{ère} année (CE1)	19 élèves
Cours élémentaire 2 ^{ème} année (CE2)	14 élèves
Cours moyen 1 ^{ère} année (CM1)	30 élèves
Cours moyen 2 ^{ème} année (CM2)	20 élèves

Les directrices sont disponibles sur rendez-vous : Madame Estelle MANDOCE, école élémentaire du Centre au 03 29 56 85 65, Et Madame Cécilia MARTINO, école maternelle du Haut-de-Chaumont au 03 29 55 17 38.



École maternelle du Haut de Chaumont : (de gauche à droite)

Sophie HOPP (atsem), Louise DIVOUX (atsem), Cécilia MARTINO (enseignante et directrice), Léa WOLFF (enseignante).



École élémentaire du Centre : (de gauche à droite)

Louanne GIOVINAZZO (enseignante remplaçante), Amélie BONHOMME (enseignante décharge de direction), Murielle OXARAN-MARQUAIRE (enseignante), Estelle MANDOCE (enseignante et directrice), Catherine RICHARD (enseignante), Tanya FISCHER (enseignante).

• Nouveau : un atelier lecture en garderie !

Lire une histoire aux enfants et leur donner le goût de la lecture :

Voilà la mission que Marie-Christine ANTOINE et Catherine BALTHAZARD accomplissent bénévolement les mardis soir pendant le temps de la garderie périscolaire.

Dans le cadre du programme "Lire et faire lire" soutenu par la Ligue de l'Enseignement des Vosges, elles interviennent chacune auprès d'un petit groupe d'enfants, tous volontaires, pour partager le plaisir de la lecture et faire découvrir la littérature aux enfants.



Des lectures animées par des techniques auxquelles elles ont été formées pour pratiquer la lecture à voix haute auprès d'un public jeune. Les enfants sont conquis et vivent l'instant de manière très expressive selon leur tempérament. Ils peuvent intervenir pour parler des illustrations, exprimer leurs sentiments et émotions et Marie-Christine et Catherine savent bien répondre et prolonger leur enthousiasme.

Un pas de plus vers la lecture autonome et l'accès aux savoirs.

• À la cantine, on mange et on s'amuse !

Le moment du repas à la cantine, après une matinée de cours, est vécu par les enfants comme un moment de "relâchement" et est l'occasion de discussions et de partage avec leurs camarades. Tout cela est normal et nécessaire à leur socialisation.

Pour leur permettre de se défouler sainement, des activités ludiques et créatives leur sont proposées avec à la clé un bon d'achat en librairie à gagner. En décembre, un concours de numéro de cirque leur a permis de se challenger par équipe et ce sont les Clowns Gymnastes qui ont remporté le défi. Ève CARREAU, Léna et Kiara NOLETTA et Léna DAVID ont ainsi été plébiscitées par tous les élèves pour leur prestation.



Cette première expérience réussie a été suivie en janvier et février d'une parodie de "The Voice". À ce jour, le ou les gagnants ne sont pas encore connus mais les candidats sont déjà nombreux pour le plus grand plaisir de tous, y compris de Julie NOËL, Manon ATUG, Maëva LEOST et Josiane FERREIRA le personnel périscolaire à l'initiative de ces jeux très prisés des enfants.

• Dis saint Nicolas, comment s'appelle ton âne ? Quel âge as-tu ? Où habites-tu ?

Un flot de questions attendait saint Nicolas et son compère Fouettard lors de la tournée des écoles.

Petits et grands, tous curieux et enthousiastes de cette tradition qui ouvre le cortège des festivités de fin d'année ont accueilli les bénévoles de l'Animation margaritaine et de l'Amicale des écoles qui réunissent leurs forces vives en cette occasion.

La flânerie du duo aura été accompagnée d'une provision toujours très riche de dessins, de comptines et... de carottes pour l'âne ! Le père Fouettard a eu la belle surprise de se voir dédier une chanson.

Décidément, plus rien n'effraie les enfants !



• Et d'un coup de baguette magique ... Noël est là !

Grand succès pour le spectacle offert aux écoliers par la municipalité.

Le mystère et les situations cocasses auront été le fil conducteur de cette parenthèse enchantée. Les enfants ont été invités à monter sur scène et Christophe LE CORRE, le magicien, s'est joué de leur vigilance à vouloir percer le secret des illusions qui s'offraient à eux provoquant ainsi des rires en cascades parmi la jeune assistance.



Et puis, bien sûr, le Père Noël est venu faire sa visite annuelle aux jeunes élèves de la maternelle. Chansons, comptines, dessins, embrassades, ils savent y faire ces bambins pour fidéliser le sympathique barbu. Celui-ci a pris commande des souhaits des enfants pour les cadeaux à déposer au pied du sapin et est reparti à la vitesse de ses rênes pour superviser les lutins dans son atelier de fabrication, non sans avoir pris le temps de déposer des friandises pour l'ensemble des écoliers margaritains de nos deux écoles.



Quelle émotion, pour tous ; Papa Noël reviendra l'an prochain, il a déjà hâte !

vie associative ...

• L'Animation margaritaine à la recherche de bénévoles !

Depuis sa création en 1983, cette association margaritaine aujourd'hui présidée par Bernard COLLE, a pour principale mission de fédérer toutes les bonnes volontés pour animer notre village en organisant des manifestations sportives, artistiques, culturelles ou caritatives, en étroite collaboration avec les autres associations présentes à Sainte-Marguerite.



Pour ne citer que les dernières manifestations qu'elle a organisées depuis septembre dernier, il y a eu :



- la fête des associations du 2 septembre à l'intérieur et autour de la salle multiactivité ;



- la visite de saint Nicolas aux enfants de nos écoles maternelle et élémentaire, ainsi qu'à nos aînés de la résidence "Bien Être" et à ceux de la maison de retraite des Aulnes ;



- sans oublier bien entendu la très attendue de fête de Saint-Nicolas à la salle multiactivité !

Au cours des prochains mois de cette nouvelle année, l'Animation Margaritaine vous proposera :

- le festival d'humour "Rire en Vosges" par l'association "Les Cimes Argentées" , les 17 et 18 mai à la salle des fêtes de Sainte-Marguerite (voir page 26) ;



- "Sainte-Marguerite en fête" avec comme nouveauté cette année un marché nocturne* le samedi 29 juin au soir sur la place de la mairie, et le lendemain dimanche 30 juin le traditionnel vide-grenier au même endroit.

* les personnes intéressées pour exposer peuvent appeler le 06.76.87.30.53

Bien évidemment, pour organiser, mettre en œuvre et animer toutes ces manifestations, il faut une bonne et solide équipe de bénévoles motivés.

C'est pourquoi Bernard COLLE, le président de l'association, lance à nouveau un appel à toutes les bonnes volontés pour venir "prêter main forte" à son équipe qui a grand besoin de renforts.

Alors n'hésitez pas, rejoignez cette sympathique et dynamique équipe !

• Les nombreuses actions de l'Amicale des écoles ...

Tout au long de l'année, l'Amicale des écoles organise diverses animations qui ont pour but de financer des projets pédagogiques pour les deux écoles margaritaines.

Ainsi, à l'occasion de la rentrée des classes de septembre dernier, l'amicale a offert un sac à chaussons personnalisé pour tous les nouveaux élèves de petite section de l'école maternelle du Haut de Chaumont, parents et enfants ont été ravis de cette sympathique attention.

Afin que tous les élèves puissent fêter Halloween ensemble, l'amicale avait organisé une fête comportant activités, maquillage, concours de déguisements, etc ... ; malheureusement, à la suite d'un contexte national compliqué, l'événement a dû être annulé sur ordre de la préfecture. Pour reconforter les enfants privés de cette fête, l'amicale a mis en vente des petites "box Halloween" à prix réduits contenant petits cadeaux et sucreries.



Début décembre, comme elles le font chaque année, l'Animation margaritaine et l'Amicale des écoles ont organisé conjointement la venue de saint Nicolas et de son acolyte le Père Fouettard dans les deux écoles margaritaines. À l'école maternelle le matin, et à l'école élémentaire l'après-midi, saint Nicolas a pu profiter de jolies chansons, de dessins et même de moments d'interviews, avec des questions rédigées par les élèves eux-mêmes.

Avant de quitter les différentes écoles les bras chargés de dessins et de carottes pour son âne, saint Nicolas a tenu à remercier les élèves en distribuant à chacun des brioches de Saint-Nicolas, de délicieux chocolats en forme de saint Nicolas, des clémentines bio ainsi que des cadeaux éducatifs choisis par les enseignantes (pour un montant de 100 € par classe).

Profitant de la soirée de Saint-Nicolas, orchestrée comme chaque année par l'Animation margaritaine, l'amicale a organisé une vente de jouets dont les bénéfices ont été reversés au Téléthon. Grâce à la générosité des donateurs et des acheteurs, c'est plus de 200 € qui ont pu être collectés.

Cette année encore, l'amicale a réitéré sa fameuse vente annuelle de sapins de Noël. L'occasion pour les parents d'apporter encore plus de magie durant les fêtes et de soutenir une exploitation locale, "Le Sapin de Noël des Vosges" qui cultive tous ses arbres dans un périmètre de 20 km autour de Saint-Dié-des-Vosges.



Enfin, dans l'après-midi du 10 Février, les enfants des deux écoles ont pu se retrouver et s'amuser tous ensemble durant la "Boum des écoles" qui s'est tenue à la salle des fêtes. Au programme : gâteaux, boissons, animation et danse organisés par un DJ local : "K-Events Animation" ; puis le soir venu, ce fut au tour des parents de danser et s'amuser au cours du repas dansant.

• Doublement des effectifs au HBCSM !

"Après les années COVID, le HBCSM a mis les bouchées doubles pour regonfler ses effectifs qui en 2021 étaient tombés à 60. C'est en particulier au cours de l'été dernier que le club a ouvert ses portes tous les mercredis soir pour faire découvrir le handball au plus au grand nombre, licenciés ou vacanciers, enfants ou adultes.

Et le travail a porté ses fruits, aujourd'hui c'est plus de 130 licenciés qui, dès le plus jeune âge (5/6 ans) aux équipes sénières en championnat régional, pratiquent notre sport favori. Depuis un an également, il est proposé du sport santé avec la pratique du handfit (sport qui allie renforcement musculaire, cardio, proprioception, le tout avec une approche ludique et collective accessible à tous, sportifs ou non).

Mais l'esprit du club, c'est d'abord le partage d'une passion commune, où tout le monde trouve sa place (rencontre, respect et partage sont quelques principes incontournables) et quiconque franchit les portes du club entre dans ce formidable esprit famille.

Du handball, oui mais pas que ... Au défi du sang, notre association se classe première en nombre de dons. Bravo !
Venez nous rejoindre..." Contacts : 5688019@ffhandball.net - tél : 06.47.98.56.22



• Le mot de la présidente du judo club margaritain

"Malgré les inévitables départs (changement d'activité, déménagements...), les nouvelles arrivées nous permettent de garder un effectif stable pour la section judo enfants le mardi à 18h30, ainsi que pour la section adultes le mardi à 19h30.

Quatre de nos jeunes judokas ont participé au tournoi de Gérardmer le 19 novembre, d'autres compétitions sont à venir pour 2024.

Notre professeur de judo, Lionel MAUGOUST, assisté de sa fidèle Nadine BLAISE, ont organisé une séance parents/enfants pour la dernière séance avant les vacances de Noël, qui a enchanté grands et petits, à renouveler !

Le nouveau cours de self défense du vendredi à 18h rencontre un franc succès, ainsi que le cours de Qi Qong de 19h45, avec deux groupes bien étoffés. Le Tai so conserve ses fidèles habitués, le tout dans une bonne ambiance générale le vendredi à 18h45.

Je rappelle que nous offrons deux séances d'essai, il n'est toujours pas trop tard pour nous rejoindre dans n'importe quelle discipline. Pour tout renseignement, ne pas hésiter à me contacter :

Isabelle QUIRIN de préférence au 06.32.38.61.17, ou sur l'adresse mail : iquirin@orange.fr"



• Badminton : premier "Challenge Vivian"

"Suite au décès brutal, le 3 septembre dernier à l'âge de 33 ans, de notre ami Vivian PERRIN, j'ai décidé de lui rendre hommage en créant un challenge dédié à sa mémoire.

C'est ainsi que le premier "Challenge Vivian" s'est déroulé le 20 octobre, symboliquement le lendemain de son anniversaire où il aurait eu 34 ans.

Une trentaine de joueuses et joueurs s'y sont alors retrouvés, entourés de sa famille. Ce moment partagé en son honneur, fut riche en émotions, car il le méritait. Et sa présence nous manque !

La soirée s'est terminée par la remise du trophée aux vainqueurs, en présence de la famille restée jusqu'à la fin."



• Une rentrée réussie pour le Dynamic Club !

"En effet septembre fut une rentrée très dynamique, nos inscriptions ont presque doublé grâce notamment au nouveau créneau horaire du jeudi avec son nouveau coach, mais aussi à nos 3 cours assurés par nos 2 autres coaches très efficaces.

Nous mettons un point d'honneur à la convivialité, ainsi nous avons des adhérents depuis plus de 15 ans qui pour rien au monde ne manqueraient une séance.

Au cours de l'année nous participons à une marche gourmande et notre doyenne, Noëlle, organise une marche pour la clôture de l'année. Nous fêtons également Noël lors d'une soirée dansante très appréciée de toutes et tous.

L'année dernière nous avons emmené nos adhérents au cabaret "La Gabiotte" pour fêter les 40 ans du Club, une super ambiance !



Vous pouvez nous contacter par mail : tachon.anne@orange.fr ou lauretevelyne88@gmail.com

par tél : 06.37.09.42.91

06.83.28.84.18

La présidente : Anne TACHON
et son comité

• FP Sport en préparation pour les prochains rallyes ...

"Notre budget 2023 étant compliqué, nous n'avons participé qu'à deux rallyes régionaux seulement ce 2^{ème} semestre :

- Rallye de la Plaine des Vosges à Mirecourt fin juillet : 2^{ème} de classe, 79^{ème} scratch,
- Rallye Alsace Bossue à Drüligen : 1^{er} de classe, 70^{ème} scratch pour 97 engagés.

Début décembre, nous avons participé à la journée Téléthon de La Houssière, pour la bonne cause.

Aujourd'hui, place à la révision de la voiture pour de gros objectifs en 2024 : le rallye du championnat de France, manche du Grand Est en juin, et le Vosges Grand Est.

Les sponsors ne seront pas de trop, alors qu'on se le dise ... et qu'on passe le mot !"

Le président : Fabien PIERRAT



• Arts et combats margaritains : le mot du président

"Pour cette nouvelle saison, nous gardons les cours habituels :

- Développement de l'enfant pour les moins de 10 ans, les mercredis de 10h30 à 12h00.
- Self-défense / krav-maga les mercredis de 13h30 à 14h30 pour les 4/9 ans et 14h30 à 16h00 pour les 10 ans et plus.
- Self-défense / krav-maga les samedis matin de 10h30 à 12h00
- Mixte-sol (judo/jjb/grappling) les samedis matin de 10h30 à 12h00
- Fighting (MMA) les samedis de 14h00 à 16h00.

Le combat rapproché a fait son entrée dans les cours de self-défense. Nous sommes en train de développer le self-défense pour les personnes mal ou non voyantes et nous continuons notre progression sur la prévention contre le kidnapping des enfants.

L'équipe d'encadrement technique et pédagogique est en train de s'agrandir, et également, continue à se former."

Le président : Stephan DETTÉ



culturelle et caritative ...

• Nouvelles adhésions au club de scrabble margaritain ...

"Le club de Scrabble a eu le vent en poupe cet automne avec trois nouvelles adhésions. Les deux compétitions à sa charge se sont bien déroulées : les Masters de Lorraine en septembre (photo ci-contre), gagnés par le local Christian Amet, et le simultané de parties blitz en décembre.

Une douzaine de membres se sont déplacés à La Bresse ou à Golbey pour divers tournois qualificatifs. Deux ont validé leur billet pour la finale nationale à Vichy. Quatre joueurs ont rejoint Aix-les-Bains pour le festival international annuel. Pour sa part, Jean-Claude Laurent obtient une belle seconde place vosgienne au simultané mondial du 13 janvier.

Le point fort des mois à venir se déroulera les 2 et 3 mars prochains. Le club margaritain s'est vu confier la tenue des championnats régionaux dans la salle des fêtes, tournoi par paires le samedi, tournoi individuel le dimanche. Toute l'équipe sera mobilisée pour faire aussi bien qu'en 2018.

Que les amateurs de jeux de lettres n'hésitent pas à pousser la porte du club local, ils seront accueillis à bras ouverts par une équipe chevronnée. L'accueil est assuré dès 13h30 les mardis et vendredis à l'Espace multiculturel.

Pour plus d'informations, vous pouvez me joindre au **03.29.56.51.56**."

Le président : Christian AMET



• Bridge Club de la Déodatia : le mot du président

"Le Bridge Club de la Déodatia a repris pour la saison 2023-2024 dans la salle 3 du centre multiculturel margaritain.

Ce début de saison a déjà apporté d'excellents résultats au niveau Comité Lorraine :

Pour leur 1^{ère} année en catégorie "Performance", la paire composée de madame METAYER et monsieur SONREL s'est classée : 1^{ère} sur 67 en Senior Mixte et 6^{ème} sur 87 en Senior Open. Cela les qualifie pour les finales de Ligue (Alsace – Bourgogne – Lorraine) qui se dérouleront les 26 & 27 mars 2024 à Nancy.

Dans la catégorie "Challenge d'Hiver", la paire composée de mesdames REMONT et RIBES s'est classée 2^{ème} sur 27 en finale Comité zone Epinal et 810^{ème} sur 1376 en finale nationale.

Il est à noter que le club se réunit les lundis de 14h à 18h00 et le jeudi de 19h à 22h30. Des cours d'initiation ont également lieu tous les mardis de 14h à 18h00.

Pour tous renseignements : tel : **06.83.22.73.98**".

Le président : Jean-Pierre SONREL

• Concert solidaire des "Bulles Roses"

Pour sa quatrième édition, le concert solidaire du 13 octobre a permis à l'association margaritaine de récolter et reverser 7000 € à l'institut de cancérologie de Lorraine le 5 décembre. Cette somme d'argent est dédiée à l'amélioration du confort des patientes lors de leurs soins et hospitalisations.

Malgré un public moins nombreux que lors des éditions précédentes, Lucie MAURER, la présidente de l'association, un peu déçue de ce résultat en demi-teinte, a tout de même retrouvé le sourire grâce à la participation surprise de plusieurs associations du secteur. Celles-ci, par diverses actions, ont réussi à collecter plusieurs centaines d'euros dont elles ont généreusement fait don à l'association.

"Ça montre que nous sommes capables de fédérer autour de cette cause !" a-t-elle déclaré.

Lors de la remise officielle globale des chèques à l'ICL, les "Bulles Roses" ont fait connaissance avec l'antenne déodatienne de Soroptimist, une rencontre qui pourrait conduire à des projets communs au profit de la cause.

La salle des fêtes margaritaine est d'ores et déjà réservée pour la prochaine soirée-concert qui aura lieu le week-end des 18 et 19 octobre.



• "Le Club des Marguerites", nouvelle association margaritaine !

"Le comité de l'association UNRPA section de Sainte-Marguerite a décidé de procéder à la dissolution de cette association au 31 décembre 2023.

À compter du 1^{er} janvier 2024, une nouvelle association intitulée "LE CLUB DES MARGUERITES" a été créée. Celle-ci poursuit les mêmes activités, à savoir : gymnastique, marches, jeux, chorale, sorties auberges ou fermes auberges et sorties festives.

À ce jour, 202 personnes sont inscrites à cette nouvelle association, dont le but est toujours de se réunir pour partager des moments d'échange dans la convivialité."



Le secrétaire : Denis MATHIOT

• Let's Dance & L'Dance : le mot de la présidente

" C'est le 11 Juin 2023 qu'a eu lieu, à la salle des fêtes margaritaine, la 8^{ème} édition du Festidance de L'Dance. Ce spectacle qui a eu un grand succès a fait le bonheur d'un grand nombre de spectateurs, puisque la salle était comble.

De leur côté, les Let's Dance qui comptent environs 180 danseurs, ont rechaussé leurs patins en septembre.

Le 13 Décembre dernier, l'association a organisé une après-midi Noël regroupant tous les danseurs. Au programme, petit goûter de Noël, ainsi que la venue du Père Noël qui a remis des présents aux adhérents.

Le bal annuel de l'association a eu lieu le 24 février à la salle des fêtes.

Prochain événement :

- Neuvième édition du célèbre festival de danse Festidance le 20 avril à la salle des fêtes."

La présidente : Amélie VAXELAIRE



• Assemblée générale et galette des rois pour la GEA !

À l'issue de l'assemblée générale de l'association, qui s'est tenue à la salle des fêtes le 25 janvier dernier, et après avoir renoué dès l'an dernier avec cette coutume absente des éditions précédentes, les 71 participants ont eu le plaisir de se retrouver autour d'une dizaine de tables pour partager, comme c'est la tradition, les magnifiques galettes apportées par le président Jean-Pierre WEISS !

Il avait bien fait les choses et grâce à l'aide précieuse de quelques volontaires qui les ont réchauffées, partagées et en ont assuré le service, ces délicieuses galettes ont régalé dans la bonne humeur les joyeuses tablées de convives, heureux de se retrouver et de participer à cette sympathique et festive réunion annuelle.



nos aînés

• Joyeux anniversaire à nos nonagénaires ...

Pour le dernier semestre 2023, comme il le fait tout au long de l'année, le Centre Communal d'action Sociale (CCAS) de notre commune a rendu visite à quatre nonagénaires afin de leur souhaiter un joyeux anniversaire.

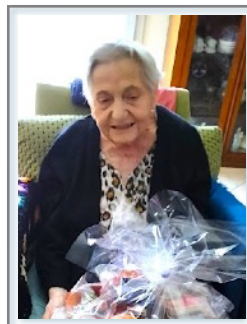
Au cours de ces sympathiques visites, toujours aussi conviviales et appréciées des personnes qui les reçoivent, Rachel FLON, adjointe aux Affaires Sociales a offert à chacune et chacun, au nom de la Municipalité, un panier garni de "produits du terroir".



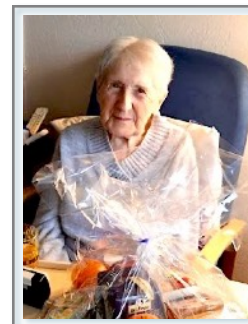
25 octobre 2023
Madame **Marianne WILLISECK**
141, chemin de la Cartonnerie



5 décembre 2023
Monsieur **Roland MOREL**
526, rue des Chênes



11 décembre 2023
Madame **Ginette HERRY**
183, chemin de la Cartonnerie



13 décembre 2023
Madame **Janine DIDIER**
141, chemin de la Cartonnerie

infos diverses

À qui doit-on le beau sapin de Noël des dernières fêtes de fin d'année ?

Suite à un appel lancé dans la presse locale en octobre dernier, plusieurs réponses ont été reçues par Romain CHANEL, responsable des services techniques municipaux.

Après examen des différentes propositions, le choix du sapin retenu a été fait en fonction de sa taille et de son esthétique qui devaient répondre aux critères souhaités, mais aussi et surtout en fonction de sa localisation. Son accessibilité devait permettre son abattage, sa manutention et son chargement sur le camion grumier de l'entreprise HERRY de Ban-sur-Meurthe chargée de son transport et sa mise en place à Sainte-Marguerite.

C'est le sapin proposé gratuitement par madame ROUSSEL de Vanifosse qui a été choisi et qui, comme élément majeur des décorations de fin d'année, a fait le bonheur des Margaritaines et Margaritains de début décembre jusqu'à l'Épiphanie.

Merci encore à sa généreuse donatrice !



O₂ : une agence de services à la personne à Sainte-Marguerite

Grâce à son agence située au 298 rue d'Alsace, dans les locaux autrefois occupés par le bureau de poste, O₂ leader national en France du service à la personne, propose deux types de services aux margaritains :

- **Ménage & repassage**
- **Garde d'enfants.**

Madame Aline VINCENT, responsable d'agence, se tient à votre disposition pour toute information au 06.58.82.42.72

Naissances

- 22 février **HUMBERT** Maëly
- 24 février **PIGENEL** César, Marc, Maurice
- 19 avril **GENEVE** Owen, Michel
- 21 avril **HAMARD** Victoire
- 28 avril **LUMINA** Tylio, Christophe, Bernard
- 24 juin **MITOLA** Lily
- 12 décembre **N'DIAYE** Naïm, Souaibou, Franck
- 15 décembre **MULLER** Sacha, Anthony
- 28 décembre **NICOLE** Léonie

Mariages

- 4 février **BOUCHESECHE** Nicolas, Daniel, Robert
COLIN Estelle
- 10 juin **GÉRARD** Marie-Apolline
SEILLER Sylvain, Antoine
- 8 juillet **BEASSE** Roselyne, Sandrine, Christelle
ROTTER Johann, Christian
- 21 octobre **CALLSEN** Virginie, Anne, Françoise
COLLOT Philippe, Jean-François
- 28 octobre **BLEICHER** Catherine, Françoise, Yvette
LUCISANO Jérôme
- 6 novembre **VANSTRAZEELE** Lionel, Rosario
WELVAERT Géraldine, Anne, Catherine

Décès dans la commune

- 18 janvier **BÉGEL** Dominique
- 22 janvier **TISELIN** Odette, née MARCHAL
- 31 janvier **FRÉTARD** Marie-Thérèse
- 5 mars **VERDONK** Albertus
- 14 mars **THOMAS** Nicole, née LAMBLIN
- 21 mai **ANTOINE** Georgette, née BAILLY
- 26 mai **FONMOSSE** Marie-Thérèse, née VILLAUME
- 30 mai **HOUZELOT** Francis
- 20 juin **PERROT** Sébastien
- 20 août **FERNANDEZ** Bernadette, née MAILLARD
- 11 septembre **MACHOUR** Joëlle, née MARTIN
- 13 septembre **FINDLING** Marguerite, née SOUYRIS
- 21 septembre **ARNOUX** Roland
- 28 septembre **BLECH** Monique, née TRÉVILLOT
- 28 octobre **DA SILVA MENDES PATO** Antonio
- 13 novembre **OBRINGER** Albert
- 16 novembre **COLIN** Jean
- 26 novembre **KRAMMER** Isabelle, née CRIVISIER
- 8 décembre **ELCHINGER** Odette, née FREARD
- 13 décembre **MASSON** Raymond
- 20 décembre **DELORME** René

Décès hors commune (transcriptions)

- 9 janvier **COUTARD** Monique
- 16 janvier **JACQUES** Yvonne née HUMBERT
- 8 février **SANTERAMO** Stefano
- 26 avril **LIDY** Colette, née GEILLER
- 2 mai **BECHTEL** Marie-Claire, née HIRT
- 6 mai **MARIN** Jeanne, née JACQUOT
- 19 mai **JACQUES** Jean
- 28 mai **SCHMITT** Simone, née NOËL
- 31 mai **STRABACH** Liliane, née POIREL
- 7 juin **PRUD'HOMME** Roland
- 21 juillet **KEUSCH** Bernard
- 20 août **POBEY** Anne, née DELPIERRE
- 23 août **NORROY** Gérard
- 8 septembre **HUMANN** Dominique
- 19 septembre **BOUCHENAFI** Émile
- 20 septembre **DE RIGHI** Michel
- 24 octobre **WILK** Jean-Paul
- 20 novembre **TRARBACH** Anne, née BERTRAND
- 27 novembre **SERRIÈRE** Dominique
- 30 novembre **PECCHIO** Georgette, née ROYER

• La redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMi) pour l'ensemble des communes de la communauté d'agglomération !

Rappel historique : En 2014, la gestion des ordures ménagères de notre commune est devenue, par obligation légale, une compétence de la communauté de communes "Fave, Meurthe, Galilée" (CCFMG) nouvellement créée à l'époque. À cette occasion, le mode de financement et la tarification de ce service ont été uniformisés entre les 22 communes qui la composaient, par la création d'une "Redevance Incitative" destinée à inciter au tri des déchets recyclables, prenant en compte le poids des ordures collectées et le nombre de levées annuelles de chaque foyer.

Suite à la création le 1^{er} janvier 2017 de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV), se substituant aux 6 anciennes communautés de communes, c'est elle qui assure depuis cette date la compétence pour l'ensemble des 77 communes qui la composent, avec l'obligation future de choisir un mode de financement harmonisé pour la collecte et le traitement des déchets sur l'ensemble de son territoire.

Le 12 septembre 2022, les élus de l'agglomération ont été appelés à faire le choix par un vote, entre la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) et la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMi). C'est cette seconde option qui a été choisie à la majorité pour se substituer à terme aux différents modes de financement de ce service en vigueur dans les 77 communes la constituant (redevance, taxe, impôts fonciers, redevance spéciale pour certains professionnels).

Ainsi depuis le 1^{er} janvier, date de l'obligation réglementaire de sa mise en œuvre, cette redevance incitative doit financer l'ensemble des dépenses du service déchets de la CASDDV, à savoir : la collecte des ordures ménagères, la gestion des recyclables et des points d'apport volontaire, la gestion des déchetteries et les actions de prévention et de sensibilisation du public. Tous les usagers de ce service sont donc concernés : ménages et professionnels (entreprises, administrations).

Si l'application de la REOMi change a priori peu de choses dans son mode de fonctionnement pour les 22 communes - dont Sainte-Marguerite - issues de l'ancienne communauté de commune Fave, Meurthe, Galilée (CCFMG) qui le pratiquent depuis 2014, sa mise en œuvre est plus compliquée pour d'autres collectivités. De ce fait, il a été décidé que le premier semestre 2024 serait une phase de test et d'ajustement pour l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Ainsi, au démarrage et en ce qui concerne Sainte-Marguerite, l'organisation du service reste identique :

- Les jours de collecte ainsi que les fréquences de ramassage ne changent pas ; les bacs et sacs jaunes sont à sortir le même jour que précédemment.
- Les horaires de déchetteries sont identiques,
- La comptabilité des pesées et des levées reste la même,



L'abonnement au service (part fixe) inclus toujours **12 levées et 40 kg à l'année**, désormais seule la **tarification change en fonction de la composition du foyer** ; une mise à jour de cette donnée sera effectuée au cours de ce premier semestre et toute modification dans la composition du foyer devra être signalée au service déchets, afin de mettre à jour les éléments de facturation et éventuellement d'adapter la taille du bac si nécessaire.

Une première facturation concernant le premier semestre sera émise en juillet-août 2024, la seconde, pour le second semestre, début 2025. Cette facture comportera une part fixe (abonnement) et une part variable, comme c'était déjà le cas précédemment sur ce secteur (voir tableau ci-dessous).

Part fixe (12 levées - 40 kg/an)	Tarif annuel	Part variable (en supplément)	Tarif unitaire
Foyer 1 personne	111,63 €	Levée supplémentaire pour un bac de 140 L	1,24 €
Foyer 2 à 3 personnes	158,26 €	Levée supplémentaire pour un bac de 240 L	2,12 €
Foyer 4 personnes et +	215,44 €	Levée supplémentaire pour un bac de 660 L	5,82 €
Foyer 1 personne en point de regroupement	95,41 €	Levée supplémentaire pour un bac de 770 L	6,79 €
Foyer 2 à 3 personnes en point de regroupement	135,04 €	Levée supplémentaire pour un bac de 5000 L	44,06 €
Foyer 4 personnes et + en point de regroupement	183,65 €	Kilogramme supplémentaire	0,07 €
Bac de 140 L (Professionnel)	142,57 €		
Bac de 240 L (Professionnel)	241,84 €		
Bac de 660 L (Professionnel)	658,81 €		
Bac de 770 L (Professionnel)	768,02 €		
Résidence secondaire	158,26 €		
Résidence secondaire en point de regroupement	135,04 €		

Service Déchets de la CASDDV

Mail : dechets@ca-saintdie.fr
Tél : 03.29.52.65.59

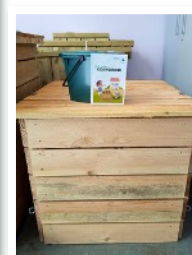
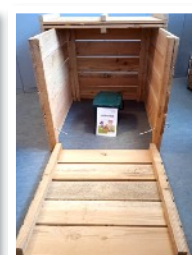
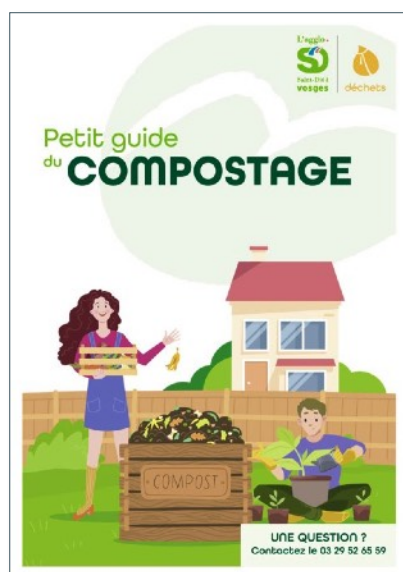


• Les bienfaits du compostage ...

Ça évite un gaspillage de ressources : à l'heure actuelle, 70% des biodéchets produits en France sont soit brûlés soit enfouis, entraînant des coûts économiques élevés et des conséquences environnementales graves. Ce gaspillage de ressources pourrait être facilement évité puisque les biodéchets peuvent être valorisés en compost ou en biogaz. Le compost nourrit les sols. Le biogaz nous éclaire et alimente nos villes en électricité.

Ça réduit vos poubelles d'un tiers : les déchets alimentaires représentent 30% de notre poubelle environ selon l'ADEME soit 62 kg/an/habitant. Commencer le tri des déchets alimentaires c'est voir la taille de sa poubelle classique diminuer significativement ; c'est entrer dans un cercle vertueux et réaliser que les déchets résiduels de la "poubelle noire" sont ceux pour lesquels il n'y a pas de solution de recyclage aujourd'hui. L'occasion de réfléchir sur les déchets que nous produisons !...

Ça permet de lutter contre le changement climatique : un rapport spécial du GIEC souligne que nourrir les sols est un des moyens les plus efficaces pour lutter contre le dérèglement climatique. Composter, c'est ramener la matière organique dans les sols et donc capter une partie du CO₂ présent dans l'atmosphère.



C'est simple : pour tout apprendre sur le compostage, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a réalisé un "petit guide du compostage domestique" que vous pouvez télécharger grâce au lien ci-dessous :

www.ca-saintdie.fr/images/COMPOSTAGE_GUIDE_compressed.pdf

• Achat d'un composteur à tarif préférentiel * (habitat individuel et petit collectif) :

Composteur bois (douglas) 400 L (avec un bio-seau de cuisine et un guide du compostage) : **34 €**

* Vente limitée à un composteur par foyer

Uniquement sur réservation auprès du service Déchets :

Place de l'Europe 88100 Saint-Dié-des-Vosges

Tél : 03.29.52.65.59 - Mail : dechets@ca-saintdie.fr

Horaires pour le règlement et le retrait :

- Lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, mardi et vendredi de 9 h à 12 h.
- Règlement par carte bancaire ou par chèque

• Installation d'un site de compostage collectif (pied d'immeuble*, place de village, établissement) :

* sous réserve d'un nombre de logements participants suffisant, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges vous accompagne.

Pour tous renseignements : Tél : 03.29.52.65.59 - Mail : dechets@ca-saintdie.fr



prochainement ...

L'équipe paroissiale de Sainte-Marguerite vous invite ...

Le mot du curé,

"La paroisse Sainte Marguerite a toujours une place dans la vie de notre village, les jours de joie comme les jours de tristesse. Ce samedi 6 janvier a été une après-midi de gaité, c'était la galette des rois !

Toute l'équipe paroissiale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2024, et vous annonce également que pour la 9^{ème} année consécutive, nous organiserons le **repas paroissial le dimanche 14 avril à 12 heures**, à la salle des fêtes mise à disposition gracieusement par la municipalité, que nous remercions vivement.



Comme chaque année, les bulletins d'inscription seront déposés dans votre boîte aux lettres et nous vous invitons à vous inscrire. Nous comptons beaucoup sur votre présence en famille.

Vous êtes tous invités à venir passer cette journée en toute convivialité, et pour les personnes qui n'auraient pas ce document en leur possession, n'hésitez pas à téléphoner au 09.52.26.20.79.

Il est possible de correspondre également par mail : paroisse.ste.marguerite88@gmail.com

Votre curé et toute l'équipe paroissiale vous disent à bientôt !"

Père Arnaud MEYER

"Festival d'Humour Rire en Vosges par les Cimes Argentées"

L'association "les Cimes Argentées", en partenariat avec la municipalité de Sainte-Marguerite et l'Animation Margaritaine, vous propose :

**Deux jours d'HUMOUR, de RIRES, de CONVIVIALITÉ et de DÉTENTE,
les vendredi 17 et samedi 18 mai à 20 heures
à la salle des fêtes margaritaine.**



La programmation est en cours d'élaboration, mais d'ores et déjà, on peut dire qu'il y en aura pour tout le monde : petits et grands ne boudront pas leur plaisir durant ces deux jours où plusieurs artistes se succéderont sur scène, avec chacun leur univers, mais tous avec un seul but : **DONNER DU PLAISIR, DE LA JOIE ET DE FABULEUX MOMENTS DE PARTAGE !** (sans oublier des instants gourmands avec petite restauration sur place et boissons à partager)

**ALORS ... À VOS AGENDAS ! NOTEZ CES DATES POUR CET ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE EN DÉODATIE
au cœur de notre village de SAINTE-MARGUERITE**

Soyez attentifs ! Soyez curieux ! Nous dévoilerons prochainement le programme complet de ces deux jours de festivités !

Au plaisir de vous accueillir afin de partager avec vous ces bons moments !

Le Comité de **RIRE EN VOSGES** des **CIMES ARGENTÉES**

à sainte-marguerite

Loto de la Saint-Patrick ...

Pour la première fois, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Sainte-Marguerite organise une manifestation à destination du public.

Le samedi 16 mars à la salle des fêtes de Sainte-Marguerite, les membres de l'amicale vous attendent pour leur premier loto dès 18 heures ; les parties débutant à 20 heures.

Ce loto, dont le premier prix à gagner est un voyage en Irlande, est doté de plus de 3 000 € de bons d'achats.

De plus, une partie spéciale permettra de gagner un baptême de l'air en montgolfière !

Buvette et petite restauration seront assurées sur place.

Réservation au : **06.58.31.26.81**.

Paiement à la réservation :

20 € les 6 cartons - 2 € le carton supplémentaire - 1 carton offert par réservation



LOTO
de la Saint-Patrick

Organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Sainte-Marguerite

Samedi 16 Mars 2024 20€ les 6 cartons
Salle des fêtes de Sainte-Marguerite 2€ le carton supplémentaire
Ouvertures des portes à 18h Paiement à la réservation
Début des parties à 20h 1 carton offert par réservation

Un voyage en Irlande et plus de 3000€ de bons d'achats à gagner !!
Partie spéciale baptême de montgolfière

Petite restauration,
Buvette sur place

Réservations au :
06.58.31.26.81

Le jeu est par nos soins, ne pas jouer sur la voie publique.

Sainte-Marguerite "mi-étape" de "La France en Courant" !

Le comité d'organisation de "La France en Courant" prépare actuellement la 35^{ème} édition de cette manifestation sportive. Cette course, qui est le plus grand relais sportif pédestre de France, s'effectue par équipes de 8 coureurs et par étapes d'environ 190 km chacune.

Reconnue et soutenue par la Fédération Française d'Athlétisme, cette épreuve aura lieu du 13 au 27 juillet prochains. Le tour partira de Marcq-en-Barœul (Nord), pour arriver à Bernay (Eure).

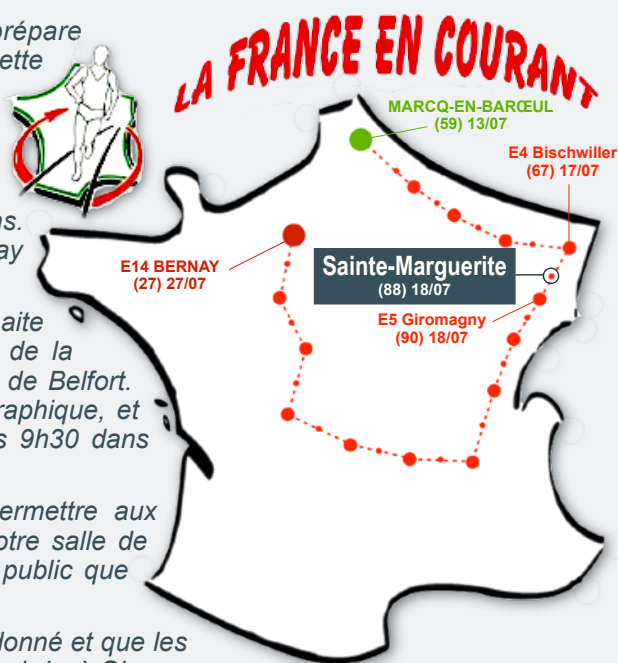
Pour des raisons techniques, le comité d'organisation souhaite faire "mi-étape" à Sainte-Marguerite le 18 juillet prochain, lors de la 5^{ème} étape menant les coureurs à Giromagny, dans le territoire de Belfort. Celle-ci répond à des critères de distance et de situation géographique, et permet de chronométrer les coureurs qui devraient arriver vers 9h30 dans notre commune.

Cette halte de 2 heures dans notre village, en plus de permettre aux participants de quelque peu se reposer et se rafraîchir dans notre salle de sports mise à disposition, devrait créer une animation pour un public que nous souhaiterions voir nombreux pour les encourager.

C'est donc aux alentours de 11h30 qu'un départ en ligne sera donné et que les coureurs s'élanceront pour la seconde partie de l'étape jusqu'à l'arrivée à Giromagny.

Une convention entre le comité d'organisation de "La France en Courant" et la commune devrait être établie prochainement pour officialiser notre participation à cette manifestation sportive.

À suivre ...



AGENDA ...

- * 10 MARS : THÉ DANSANT - MAG' DANSE - 14H. SALLE DES FÊTES
- * 16 MARS : LOTO de la S^T-PATRICK - AMICALE des SAPEURS-POMPIERS - 20H. SALLE DES FÊTES
- * 30 MARS : REPAS DANSANT - "THE TEENAGGERS" - SALLE DES FÊTES
- * 6 AVRIL : LOTO du FOOTBALL-CLUB (FCSM) - 20H. SALLE DES FÊTES
- * 14 AVRIL : REPAS DANSANT - ASSOCIATION PAROISSIALE - 12H. SALLE DES FÊTES
- * 20 AVRIL : FESTIDANCE - L' DANCE - SALLE des FÊTES
- * 28 AVRIL : CÉRÉMONIE DU SOUVENIR de la DÉPORTATION - 11H. PLACE du VILLAGE
- * 8 MAI : COMMÉMORATION de la VICTOIRE de 1945 - 11H. PLACE du VILLAGE
- * 17 et 18 MAI : FESTIVAL D' HUMOUR - "LES CIMES ARGENTÉES" - 20H. SALLE DES FÊTES
- * 9 JUIN : ÉLECTIONS EUROPÉENNES
- * 18 JUIN : COMMÉMORATION DE L' APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE - PLACE DU VILLAGE
- * 28 JUIN : KERMESSE AMICALE DES ÉCOLES - 14H. ÉCOLE DU CENTRE
- * 29 JUIN : SAINTE-MARGUERITE EN FÊTE - ANIMATION MARGARITAINE et AMICALE DES ÉCOLES - À PARTIR DE 19H - 22H. FEUX D' ARTIFICE - PLACE DU VILLAGE
- * 30 JUIN : VIDE GRENIER - ANIMATION MARGARITAINE - PLACE DU VILLAGE
- * 14 JUILLET : FÊTE NATIONALE - 11H. PLACE DU VILLAGE
- * 18 JUILLET : DEMI-ÉTAPE de "LA FRANCE en COURANT"- PLACE du VILLAGE